

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 Mars 2024

Présents : Pascale VANDAMME, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Elie HERBEMONT, Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Sabine DA COSTA, Magali GUEIDAN, Arnaud SAUVAIRE et Nicolas WISNIEWSKI.

Absent : Néant

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pascale VANDAMME, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du conseil municipal en date du 21 février 2024.

Date de la convocation : 7 Mars 2024

Sont nommés secrétaire de séance Elie HERBEMONT et Nathalie CUOZZO

Pascale VANDAMME donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 février 2024
- Délibération : Vote des taxes locales d'imposition 2024
- Délibération : Vote du budget 2024 Commune et M49 (Assainissement)
- Délibération : Participation au SIAEP du Vidourle pour les travaux du chemin d'accès au réservoir de Combas
- Délibération : Approbation participation révision des attributions de compensation CCPS
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 février 2024

Madame La Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 21 février 2024 et le conseil municipal l'approuve à l'unanimité

Délibération : vote des taxes locales d'imposition 2024

Madame La Maire expose les chiffres des taxes directes locales d'imposition, il est proposé de les augmenter de 1% ou 2%.

Vote pour 0% : 0

Vote pour 1% : 8

Vote pour 2% : 3

Après discussion, le conseil municipal décide de voter pour une augmentation de 1 % sur les 3 taxes.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération : Vote du budget 2024 Commune et M49 (Assainissement)

Commune : Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 343.896 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 856.268 €

M49 : Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 61.500 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 227.000€

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération : Participation au SIAEP du Vidourle pour les travaux du chemin d'accès au réservoir de Combas

L'accès au réservoir étant très endommagé, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable du Vidourle a fait appel aux 8 communes adhérentes afin d'aménager cet accès à hauteur de 700€ par commune.

Le Conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération : Approbation participation révision des attributions de compensation CCPS

Le Conseil municipal doit se prononcer sur l'augmentation de la part scolaire dans le montant des attributions de compensation prévisionnelles 2024 et délibère pour une augmentation de 40€ supplémentaires sur les 2 premières années et 30€ la 3ème année.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- Demande de recherche du bornage Latreille / Vignal (si la Mairie en possède un)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50



La Maire,

Les conseillers municipaux,